

Chronique Roubaïenne

BUREAU : 39, Rue Pauprée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 228 — TELEPHONE

Le Congrès des débitants de boissons

Le Congrès de la Fédération du Nord des syndicats des débitants de boissons a eu lieu hier, au Casino Panhard.

La séance a été consacrée aux réunions des commissions. L'après-midi eut lieu la séance publique à laquelle assistaient un demi-millier de débitants.

LA SEANCE

M. Roger, de Tourcoing, présidait, ayant à ses côtés M. Girardin, de Paris; Jules Loy, président honoraire de la Chambre syndicale des débitants de vin de Seine, Delannoy, Dubus et Pierquet, de Tourcoing, etc., etc.

Dans la soirée, toutefois, Jules Guesde, Dubois, Delanoë, député, Girardin, Lebreve, Debaixeur, Decock, Carpenter, conseillers municipaux.

M. ROGER, président du Congrès, ouvre la séance en ces termes :

« Ainsi que très heureux et très flatté de l'honneur qui m'est dévolu d'ouvrir et de présider les travaux du Congrès de la Fédération du Nord.

Nos frères, messieurs et chers collègues,

a choisi cette date du 21 mai, parce qu'elle présente l'avantage :

— Nous espérons que cette fois encore, nous voilà entendus, et qu'après avoir empêché leur décretement par notre énergie résistante, le vote de solvabilité des millions de nos revenus immobiliers, la révolution de la crise, nous allons à nouveau supprimer cette charge intime et de surposition, frappant cette catégorie de citoyens qui constituent la quintessence des revenus actuels du fisc.

Notre Région, après le vote du dernier budget, parce que ce n'est pas les plus pauvres qui paient pour les riches.

Et bien ! nous croyons que la nouvelle Chambre, qui a été créée cet état de choses en s'assurant un vote du budget, cette immobiliste et vexatoire Mme, qui n'a été maintenue pour 1910 que par 85 voix de majorité, et en abordant un système plus juste de répartition de la partie.

On leur donnait ainsi un caractère politique qu'elles n'ont pas, et qu'elles n'auront jamais.

Respectueux de la loi de 1883, nous ne faisons pas de politique, et l'on ne nous en fera pas faire.

Nous sommes pas la bourgeoisie du commerce, nous sommes la démocratie.

Nous sommes des laboureurs, des actifs, et même beaucoup d'entre nous sont salariés.

Nous redemandons des salariés, allant forcément faire concurrence à nos anciens camarades du bureau ou de l'atelier, et si les élus consentraient encore à voter de nouvelles charges contre notre sécurité sociale.

Cela pourroit nous contraindre à partir tout et faire, pour que nos voix soient entendues de tous, et pour que l'on saché bien que nous n'abandonnons rien du programme de revendications, mais que nous continuons avec une énergie sans rien ne sauvant laisser.

Puis M. DELANNOË prend la parole pour parler des questions inscrites à l'ordre du jour des travaux du Congrès.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré à l'usine Motte et Delescleuse, boulevard de la République.

Le feu a pris naissance dans un des vaste ateliers qui se trouvent placé sur une plancher entièrement au dessus de l'usine.

Cet incendie a duré vers une heure et demie, et peut être été éteint quelques instants après par le personnel de l'usine et par les pompiers.

LE SUCRE BÉGHIN

FOND LE MEUX ET SUCRE LE PLUS

VISITE DE CARNIS

La cours d'une visite de garnis effectuée dans les maisons suspectes au point de vue des meurtres, boulevard de Paris, rue des Tuilières et des Lanciniatiles, aucune contamination n'a été relevée.

Plusieurs femmes trouvées dans différentes de ces maisons, ont été conduites au bureau de la sûreté pour y subir l'interrogatoire.

Voilà, hé sujet, les voies qui ont été prises, et que les commissions ont acceptées.

LES DROITS D'AUTEUR

M. STRAGER présente le voeu suivant pour les droits d'auteurs :

« C'est que la Société des auteurs et compositeurs de musique ne possède à ce jour pour les instruments automatiques et autres, 2% qu'elle taxe les débiteurs possesseurs d'instruments à sa façon selon son caprice de ses agents sans que cela soit compatible avec les intérêts communs. Quelques propriétaires de ces sujets sans risque sans risques, les tribunaux étaient déclarés incomptables ; nous demandons le voeu qu'un tarif bien défini soit établi pour les petits commercants ; demandons également à la loi concernant les droits d'auteurs, de faire de telles réformes.

Voilà, hé sujet, les voies qui ont été prises, et que les commissions ont acceptées.

CONTRE LES NON-PATENTES

M. BRECK présente le voeu que les non-patentes faites pour découvrir les gens non-juristes, soient effectuées par les employés des Contributions d'une façon plus sérieuse qu'actuellement et sous le contrôle du gouvernement.

VŒU PRÉSENTE PAR LE SYNDICAT DE TOURCOING

Que les Cinémas ferment deux heures avant la retraite, afin que tous les cabarets des alentours en profitent, leurs attractions causant un certain préjudice à ces derniers.

MONOPOLE DE L'ALCOOL

M. DESPLANQUE présente le voeu que le gouvernement laisse la liberté aux industriels sur l'alcool, mais qu'il exerce la plus grande surveillance sur la hausse et les trusts qui se produisent à ce jour au profit des agitateurs.

DELORY A LA PAROLE

Lorsque M. Delanny a terminé, le citoyen DELORY demande la parole.

Il déclare qu'il a reçu toutes les questions, il y a donc proposé entre les députés et les délégués présents au nom desquels il parle, il estime que les débiteurs feront bien de tenir une démarche auprès du ministère pour lui demander de déposer lui-même un projet de suppression de la licence.

Sur la suppression des baux léonins, il serait bon de demander leur suppression pour tous les commerçants.

Quant au monopole de l'alcool, les députés font des réserves et ne croient pas que les débiteurs devraient en faire partie, mais c'est ce que les délégués des fonctionnaires de l'Etat. C'est à tort. Du reste, les députés présentent prennent l'engagement de ne pas voter une loi qui ferait des cabarets des fonctionnaires.

Ensuite, en ce qui concerne la fermeture des Cinémas, ce n'est pas aux députés, mais aux municipalités qui l'auront à s'adresser.

DISCOURS DE GUESDE

Il est été bien difficile à Guesde de ne pas prendre la parole, car tout le monde le sollicite.

Il se décide donc et déclare qu'il traitera surtout un article des revendications ; c'est celui qui concerne le monopole de l'alcool.

Il y a, dit-il, un malentendu. Vous nous figurez que ce monopole sera comme celui de la tabac. Non, l'Etat sera comme celui de la police, il dépendra de l'Etat. Il sera vendeur et devrait vendre à tous. L'alcool sera promoné, vérifié et par là même plus sûr. L'hygiène y gagnera.

Les socialistes ne votent pas de monopole, ne l'accepteraient que si l'argent qui rapporterait était consacré à la classe ouvrière ; mais il se traiterait comme une loi de pas voter si l'argent était employé à faire, par exemple, des retraites sans revenement ouvrier, ou une autre réforme en faveur des travailleurs.

En résumé, ce monopole permettra de faire œuvre utile pour la classe ouvrière. Il laissera la liberté à tous d'acheter et l'Etat devra fournir à tous de faire de l'Etat.

GÉRALDIN répond : Il n'est pas de tout partisans du monopole et estime que ce sera surtout le monopole de la fraude. Il cite des chiffres, il déclare qu'on peut convertir en trois quarts d'euros, un litre de vin en alcool.

Quand l'argent produit, le ministre des finances la gagnera.

En quelques mots, GUESDE riposte. Il n'est pas convaincu par les chiffres donnés et, en ce qui concerne la fraude, la confection d'alcool et dommage, c'est manifeste que les feraient si l'on réussissait à éviter les droits.

Le débat s'est vu dans cette même occasion décerner l'insigne en vermeil de premier tireur qui se classe hors concours et a reçu la médaille challenge en vermeil également pour ses 158 points. L'élève Dupuis Léon s'est classé dans cette même journée premier tireur du mois de mai avec 49 points et a reçu l'insigne de bronze.

L'Ecole de tir et d'instruction militaire est rentrée en ville précédée de ses élèves et de ses délégués des pupilles, qui assisteront à la sacre n'arrivant pas à leur jeune âge, tout comme les soldats au retour d'une longue marche, ils défilèrent par les rues de la ville, crânes et fières, la tête haute, provoquant partout une très vive admiration.

Leutnant Schiller a remercié le président Renard du concours énergique qu'il apporte aux œuvres de préparation militaire, dotant la ville d'un stand modèle qui fera l'admirer de tous les visiteurs lors de la fête d'art et de la fin de la guerre.

Leutnant Degraze s'est vu dans cette même occasion décerner l'insigne en vermeil de premier tireur qui se classe hors concours et a reçu la médaille challenge en vermeil également pour ses 158 points. L'élève Dupuis Léon s'est classé dans cette même journée premier tireur du mois de mai avec 49 points et a reçu l'insigne de bronze.

L'Ecole de tir et d'instruction militaire est rentrée en ville précédée de ses élèves et de ses délégués des pupilles, qui assisteront à la sacre n'arrivant pas à leur jeune âge, tout comme les soldats au retour d'une longue marche, ils défilèrent par les rues de la ville, crânes et fières, la tête haute, provoquant partout une très vive admiration.

Je ne fume que le NIL

CONCOURS DE PIGEONS

Résultat du concours de Clermont offert par la Mutualité, chez Alexis Cirez, rue des Longue-Haies, 73, 125 pigeons, vaincus, achetés à 10 h. 15 p.m.

1. Vancille, 6 pigeons, 1 p. 2. Wallerand, 1 p. 3.

Manin Charles, 1 p. 4. Delcroix César, 1 p. 5.

Delyvoie Albert, 1 p. 6. Vanqued, 1 p. 7.

Delcroix Henri, 1 p. 8. Romens, 1 p. 9.

Delcroix Charles, 1 p. 10. Léon, 1 p. 11.

Delcroix Charles, 1 p. 12. Delcroix Alphonse, 1 p. 13.

Delcroix Charles, 1 p. 14. Delcroix Alphonse, 1 p. 15.

Delcroix Charles, 1 p. 16. Delcroix Alphonse, 1 p. 17.

Delcroix Charles, 1 p. 18. Delcroix Alphonse, 1 p. 19.

Delcroix Charles, 1 p. 20. Delcroix Alphonse, 1 p. 21.

Delcroix Charles, 1 p. 22. Delcroix Alphonse, 1 p. 23.

Delcroix Charles, 1 p. 24. Delcroix Alphonse, 1 p. 25.

Delcroix Charles, 1 p. 26. Delcroix Alphonse, 1 p. 27.

Delcroix Charles, 1 p. 28. Delcroix Alphonse, 1 p. 29.

Delcroix Charles, 1 p. 30. Delcroix Alphonse, 1 p. 31.

Delcroix Charles, 1 p. 32. Delcroix Alphonse, 1 p. 33.

Delcroix Charles, 1 p. 34. Delcroix Alphonse, 1 p. 35.

Delcroix Charles, 1 p. 36. Delcroix Alphonse, 1 p. 37.

Delcroix Charles, 1 p. 38. Delcroix Alphonse, 1 p. 39.

Delcroix Charles, 1 p. 40. Delcroix Alphonse, 1 p. 41.

Delcroix Charles, 1 p. 42. Delcroix Alphonse, 1 p. 43.

Delcroix Charles, 1 p. 44. Delcroix Alphonse, 1 p. 45.

Delcroix Charles, 1 p. 46. Delcroix Alphonse, 1 p. 47.

Delcroix Charles, 1 p. 48. Delcroix Alphonse, 1 p. 49.

Delcroix Charles, 1 p. 50. Delcroix Alphonse, 1 p. 51.

Delcroix Charles, 1 p. 52. Delcroix Alphonse, 1 p. 53.

Delcroix Charles, 1 p. 54. Delcroix Alphonse, 1 p. 55.

Delcroix Charles, 1 p. 56. Delcroix Alphonse, 1 p. 57.

Delcroix Charles, 1 p. 58. Delcroix Alphonse, 1 p. 59.

Delcroix Charles, 1 p. 60. Delcroix Alphonse, 1 p. 61.

Delcroix Charles, 1 p. 62. Delcroix Alphonse, 1 p. 63.

Delcroix Charles, 1 p. 64. Delcroix Alphonse, 1 p. 65.

Delcroix Charles, 1 p. 66. Delcroix Alphonse, 1 p. 67.

Delcroix Charles, 1 p. 68. Delcroix Alphonse, 1 p. 69.

Delcroix Charles, 1 p. 70. Delcroix Alphonse, 1 p. 71.

Delcroix Charles, 1 p. 72. Delcroix Alphonse, 1 p. 73.

Delcroix Charles, 1 p. 74. Delcroix Alphonse, 1 p. 75.

Delcroix Charles, 1 p. 76. Delcroix Alphonse, 1 p. 77.

Delcroix Charles, 1 p. 78. Delcroix Alphonse, 1 p. 79.

Delcroix Charles, 1 p. 80. Delcroix Alphonse, 1 p. 81.

Delcroix Charles, 1 p. 82. Delcroix Alphonse, 1 p. 83.

Delcroix Charles, 1 p. 84. Delcroix Alphonse, 1 p. 85.

Delcroix Charles, 1 p. 86. Delcroix Alphonse, 1 p. 87.

Delcroix Charles, 1 p. 88. Delcroix Alphonse, 1 p. 89.

Delcroix Charles, 1 p. 90. Delcroix Alphonse, 1 p. 91.

Delcroix Charles, 1 p. 92. Delcroix Alphonse, 1 p. 93.

Delcroix Charles, 1 p. 94. Delcroix Alphonse, 1 p. 95.

Delcroix Charles, 1 p. 96. Delcroix Alphonse, 1 p. 97.

Delcroix Charles, 1 p. 98. Delcroix Alphonse, 1